

Entrevue avec M. Lamarche, conseiller

Par Élie Laroche

N'ayant pas été présent à l'assemblée régulière du 10 janvier dernier, je vous propose comme alternative le résumé d'une entrevue avec le conseiller M. Lamarche.

Pouvez-vous me fournir quelques détails de l'assemblée du 10 janvier dernier ?

M. Lamarche: Ce fut une assemblée de routine, toutefois la parole au public fut très animée. Plusieurs citoyens se sont plaints de l'état des chemins durant les deux tempêtes de pluie du temps des Fêtes. Quelques habitants des culs-de-sac furent complètement isolés ne pouvant circuler d'aucune façon, leurs rues étant impraticables. Suite à une rencontre avec le contracteur en charge du déneigement (la firme T.V. Charbonneau) nous apprenions que, durant les deux tempêtes, il avait été affecté à réparer des bris majeurs d'équipements. Les nouveaux employés n'étant pas familiers avec le parcours des rues furent les causes des inconforts subis par les citoyens.

Au budget 2005, il est prévu une majoration de près de 100 000 \$ des dépenses du service des incendies, quelle en est la cause ?

M. Lamarche: C'est connu, nous avons du rattrapage à faire, nous

devons nous conformer à la nouvelle réforme. Une part du budget ira dans la formation de nos pompiers qui débutera dans les prochaines semaines, une seconde part ira pour le renouvellement de certaines pièces d'équipements et une autre partie pour l'ajustement du salaire des pompiers en fonction des autres villes environnantes. Il est aussi prévu au plan triennal; l'achat d'un nouveau camion de pompier vers la fin de l'année 2005 ou au début de 2006.

362 328 \$ de surplus accumulé au budget est-ce exact ?

M. Lamarche: Le montant de 362 328 \$ n'est qu'une partie du surplus accumulé. La municipalité a un coussin financier confortable, ce n'est pas un million de dollars, mais c'est confortable. Durant les années à venir, nous devons utiliser ce surplus pour fournir des services à nos citoyens, le coût des services augmentant sans cesse. Nous voulons garder le taux de taxation le plus bas possible.

Décrivez-moi votre perception de la politique ?

M. Lamarche: Il y a deux types de politiciens : ceux qui font presque du bénévolat et ceux qui sont là pour leurs intérêts personnels (sans les nommer). Je ne suis pas là pour le salaire, je suis là pour le développement harmonieux de ma municipalité.

Quels sont vos projets pour les élections de l'automne 2005 ?

M. Lamarche: Je serai candidat et je souhaite faire partie d'une équipe qui fonctionnerait bien.

Le poste de maire vous intéresse-t-il ?

M. Lamarche: Au moment où l'on se parle, la position de M. Claude Boyer n'est pas connue. Ce poste demande beaucoup de disponibilité, par contre je suis à l'aube de la retraite, je n'ai pas l'intention de m'opposer à M. Boyer.

Dans l'éventualité que M. Boyer quitte la politique, quelles seront vos intentions ?

M. Lamarche: Je souhaiterais seulement renouveler mon poste de conseiller, si toutefois parmi les membres de mon équipe aucun n'a la disponibilité pour assumer le poste, je suis disposé à poser ma candidature à la mairie.

Budget 2005 en bref de Sainte-Anne-des-Lacs

Christiane Côté, Hôtel de ville de Ste-Anne-des-Lacs

Le budget 2005 de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs s'établit à 2835733\$ comparativement à 2543904\$ en 2004, soit une augmentation de 11,5% qui représente un montant de 291829\$.

Cette hausse est principalement due aux dépenses suivantes: la quote-part pour la régie de police augmente de 90410\$, les dépenses du service des incendies sont majorées de 94032\$ et finale-

ment, les dépenses en immobilisations sont augmentées de 43600\$.

Les taux de taxe

Les taux de taxe demeurent inchangés pour 2005.

Ainsi, le taux de la taxe foncière sera de 0,5365\$ du 100\$ d'évaluation.

La taxe pour la police sera maintenue à 0,18\$ du 100\$ d'évaluation.

La taxe pour le service de collecte des ordures demeure à 96\$ par unité de logement et la collecte

sélective à 14\$ par unité de logement

Affectation du surplus et des fonds réservés

La municipalité affectera son surplus accumulé de 362328\$ afin d'équilibrer le budget 2005. Une partie de cette somme, soit 108345\$ sert à convertir les dépenses de la Régie de police et la différence, soit 253983\$ financera une partie des dépenses en immobilisations.

L'Association du District de Sainte-Anne-Des-Lacs

Les nouvelles de l'Association

Marceline Ste-Marie

Concours de dessin

L'Association du District de Ste-Anne-Des-Lacs lance son concours de dessin d'un Huard à tous les jeunes de la Municipalité. Le ou la gagnante se verra remettre un chèque de 50\$. Son nom ainsi que son dessin apparaîtront sur le t-shirt de l'Association.

Les montagnes russes

Le dossier des montagnes russes

se poursuit toujours. La Municipalité de SADL dit ne pas pouvoir aider financièrement dans ce dossier étant donné une loi lui interdisant, mais donne son support moral à la municipalité de Piémont. Par contre, en tant que citoyen vous pouvez appuyer la cause en envoyant un chèque au nom de la municipalité de Piémont et à l'attention de Maurice Charbonneau, le Maire.

Devenir membre de l'Association

Vous pouvez en tout temps devenir membre de l'Association du district de Ste-Anne-des-Lacs en envoyant un chèque de 20\$ au nom de cette dernière à l'adresse suivante: 41 Perce Neige, Ste-Anne-des-Lacs, J0R 1B0.

L'Association a comme intérêt tout ce qui touche l'environnement à SADL. C'est notre responsabilité en tant que citoyen d'y voir!

Aux Délices Champêtres
Boutique Alimentaire
Mets cuisinés ✦ Boulangerie ✦ Pâtisserie
Produits du terroir ✦ Midi Lunch
2899, Curé Labelle, Prévost 450 224-9922

L'IMMOBILIER RÉINVENTÉ
Nouveaux ou agents d'expérience, connaissez-vous la formule Exit?
EXIT plus COURTIER IMMOBILIER
Achetez ou vendez votre propriété par notre entremise et **courez la chance de gagner la location d'une Honda Berlina Civic pour 2 ans!**
224-0115 **Mona Prévost** Agent immobilier agréé

Dr Markian Kovaluk
chiropraticien
120, 217^e Avenue, Saint-Hippolyte
Tél.: (450) 224-7112

PRO Quincaillerie
Quincaillerie Monette Inc.
3020, boul. du Curé-Labelle à Prévost (450) 224-2633
• Quincaillerie • Articles électriques
• Plomberie • Location d'outils
Château sikkens
Surveillez nos spéciaux de la circulaire

RÉPARATION D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU
CLAUDE dussault Estimation gratuite
Konica
Fini les dégâts de toner!
Installation et livraison sans frais sur l'achat de toner
TÉL. SANS FRAIS: 1-888-431-2118
URGENCE PAGET: 1-888-231-7981

Jacques Rochon
• Déneigement
• Excavation
• Plaque vibrante disponible
Cellulaire: 514 863-6705
Téléavertisseur: 514 440-6215

CLÉ EN MAIN
Marie-Andrée DUPRAS
Agent immobilier agréé
Tél.: 450 227-2611
Sutton Courtier immobilier agréé

À Prévost,
bonne construction, spacieuse, 14 pièces, 4 cac, grand terrain de + 32,000pc. Aménagement de vivaces, cascade d'eau, piscine et possibilité d'acquérir lot avoisinant.
Prix: 324,900\$
mls 738160 www.visitenet.com/dupras

BAR DU VILLAGE KARAOKE 3034, boul. Labelle, Prévost • 224-7486